

RCS : SEDAN Code greffe : 0802

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SEDAN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 00020 Numéro SIREN : 799 734 934 Nom ou dénomination : AAAL'TO

Ce dépôt a été enregistré le 29/11/2022 sous le numéro de dépôt 2987

2987
« AAAL'TO »

Société par actions simplifiée au capital de 780.200 Euros

Siège social

Rue de l'Amiral Lancret

08350 DONCHERY (Ardennes)

799.734.934 RCS Sedan

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 31 MAI 2022

L'an deux mille vingt-deux,

Le trente et un mai,

A seize heures,

Indivision Monsieur Jean-Marie LAMBERT représentée par Madame Julie LAMBERT, présidente non associée

Associée unique de la société « AAAL'TO », société par actions simplifiée au capital de SEPT CENT QUATRE VINGT MILLE DEUX CENTS (780.200) Euros divisé en SOIXANTE DIX HUIT MILLE VINGTS (78.020) actions de DIX (10) Euros chacune, dont le siège social est à DONCHERY (Ardennes) Rue de l'Amiral Lancret,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

Madame Julie LAMBERT, Présidente non associée, a établi le rapport du Président et rédigé le projet des décisions qui seront soumises à approbation.

Le rapport du Président, un exemplaire des statuts de la Société, le projet des décisions soumises à approbation, ont été tenus à la disposition de l'Associée unique, au siège social de la Société à compter du 13 Mai 2022.

II- A DECLARE DELIBERER SUR L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

ORDRE DU JOUR

- Agrément d'un nouveau Directeur Général,
- Délégation des pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

III - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

PREMIERE RESOLUTION

L'Associée unique, sur proposition de la Présidente et après avoir entendu la lecture de son rapport décide d'agréer en tant que Directeur Général et pour une durée illimitée à effet au 1^{er} juin 2022 :

Madame Orlane LAMBERT
Demeurant : Möllervegen 6 D
2008 FJERDINGBY
NORVEGE

Née le 8 Avril 1974 à Charleville-Mézières
De nationalité française

Madame Orlane LAMBERT ne percevra pas de rémunérations dans le cadre de ses fonctions. Elle pourra prétendre à des remboursements de frais sur justificatifs.

Madame Orlane LAMBERT accepte et déclare n'être frappée d'aucune des incapacités ou déchéances susceptibles de lui interdire l'accès à ses fonctions. Ses fonctions seront exercées dans les conditions prévues par la loi et les statuts.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associée unique confère tous pouvoirs à son Président et au porteur de copies ou d'extraits certifiés conformes des présentes à l'effet d'accomplir tous dépôts et publications nécessaires et remplir toutes formalités légales et administratives dont il pourrait être requis.

De tout ce que dessus, l'Associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Associée unique,

Indivision Monsieur Jean-Marie LAMBERT représentée par Madame Julie LAMBERT,

